

Audit transversal des mesures contre la pénurie de personnel qualifié pour une sélection de professions

Secrétariat d'État à l'économie – Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation – Secrétariat d'État aux migrations

L'essentiel en bref

A l'instar de plusieurs pays voisins, la Suisse connaît une pénurie de personnel qualifié dans plusieurs domaines. Depuis 2011, la Confédération a initié deux programmes distincts dédiés à la lutte contre la pénurie de personnel qualifié et au renforcement du potentiel de main-d'œuvre indigène. Des budgets de plusieurs centaines de millions de francs ont été mis à disposition pour les mesures incluses dans ces programmes.

Le Contrôle fédéral des finances (CDF) a décidé d'analyser si les organisations et autorités compétentes ont identifié en temps utile la pénurie et ont pris des mesures coordonnées et ciblées. Pour effectuer son analyse, il s'est focalisé sur les professions dans trois branches du domaine des MINT (mathématique, informatique, sciences naturelles et technique), à savoir la branche de l'industrie des machines, de l'électricité et de l'informatique. Le CDF a en outre pris en compte les mesures gérées par le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO), le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) ainsi que par le Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM).

Tant la Confédération que les Organisations du monde du travail (OrTra) sont attentives aux signes de pénurie de personnel qualifié depuis de nombreuses années. Les OrTra prennent des mesures ciblées en fonction de leurs ressources, alors que la Confédération soutient l'économie par des mesures subsidiaires en collaboration avec les cantons. Or, force est de constater que les mesures prises par les différent(e)s acteurs et actrices ne permettent pas de résorber la pénurie de personnel qualifié dans les branches analysées. Les entreprises et les OrTra ne parviennent par exemple pas à créer suffisamment de places d'apprentissage ou à rendre leurs professions plus attractives. Quant aux autorités (Confédération et cantons), leurs actions n'ont pas eu une influence significative. Le CDF estime que des actions supplémentaires sont nécessaires pour promouvoir la formation professionnelle dans le système de formation suisse.

Des causes de pénurie différentes en fonction de la branche et des conséquences pas analysées par la Confédération

Les acteurs et actrices économiques jouent un rôle clé dans la lutte contre la pénurie de personnel qualifié. La Confédération n'a pas d'obligation légale de prendre des mesures y relatives. Cependant, elle doit veiller à ce que les conditions cadres dans les domaines du travail, de la formation et de l'immigration, entre autres, soient adaptées aux besoins de l'économie.

Les OrTra sont conscientes de la pénurie de personnel qualifié et en analysent les causes pour tenter d'y remédier. Ces causes peuvent être diverses en fonction de la branche. Il peut s'agir par exemple d'un manque de places d'apprentissage offertes dans le domaine informatique, d'une appréciation négative des conditions de travail ou de la réputation

pour les autres branches examinées. Les OrTra arrivent à évaluer la situation actuelle, mais ne sont pas toujours à même de déterminer son évolution. Le SECO a publié en 2016, puis en 2023 un indice de pénurie par profession. Cette publication est utile aux OrTra et aux cantons pour connaître le niveau de pénurie structurelle. Elle n'est toutefois pas publiée de manière régulière et ne donne pas de perspective d'évolution. Dans une réponse à une intervention parlementaire de 2023, le Conseil fédéral prévoit de rédiger un rapport sur les causes et les conséquences de la pénurie pour l'économie suisse. Ce rapport pourra servir d'aide à la décision politique.

Les effets des mesures sont limités

Les entreprises ne prennent pas toutes des mesures et les mesures ciblées prises par les OrTra pour chaque branche sont limitées par les ressources et moyens dont elles disposent. Force est de constater que les moyens mis en œuvre par les acteurs et actrices des branches analysées n'ont pas permis de résoudre intégralement la pénurie.

De son côté, la Confédération a initié deux programmes de mesures, le premier en 2011 intitulé « Initiative visant à combattre la pénurie de personnel qualifié » et le second en 2019 destiné à renforcer l'encouragement du potentiel de main-d'œuvre indigène. Faut-il d'objectifs mesurables, la pertinence et l'efficacité de ces programmes ne peuvent pas être appréciées. Plusieurs mesures ont potentiellement un impact dans le domaine MINT. Or, selon les OrTra et les entreprises des branches analysées, certaines mesures sont peu connues. Les mesures fédérales n'ont pas un effet significatif dans la résolution de leur problème de pénurie, malgré les montants conséquents investis.

Chaque office a géré ses mesures de manière indépendante et un office a été désigné pour la coordination de chacun des programmes fédéraux. Dans l'ensemble, la collaboration et la coordination entre les offices fédéraux ainsi qu'avec les autres parties prenantes (partenaires sociaux, cantons, OrTra) ont fonctionné pour les mesures fédérales. Les parties prenantes ont été intégrées aux groupes de travail et aux décisions. Compte tenu du nombre d'acteurs et actrices impliqué(e)s, la recherche de consensus peut cependant être un défi et prendre du temps.

Des défis à relever pour l'image de la formation professionnelle

La Confédération n'est pas en mesure de résoudre les problèmes spécifiques de chaque branche (réputation, conditions de travail). Elle doit en revanche s'assurer dans le cadre d'une évaluation que le financement de la formation n'est pas un frein pour les personnes souhaitant faire une formation professionnelle supérieure.

Une partie significative des politiques publiques et des mesures fédérales sont mises en œuvre au niveau opérationnel par les cantons. Dans le domaine de l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière, les cantons ont adopté une stratégie nationale en 2021. Un des objectifs est de contribuer à la meilleure participation possible de la population au marché du travail. Le CDF relève que la formation professionnelle souffre d'un déficit d'image par rapport à la formation universitaire. La Confédération devrait déterminer en collaboration avec les différentes parties prenantes si des actions complémentaires permettraient d'y remédier.